

CALENDRIER DE L'ORIENTATION EN TERMINALE 2014/2015**1^{er} Trimestre : OU S'INFORMER ?**

Pour vous aider, vous aurez accès tout au long de l'année à des informations et à des documents grâce à :

☛ **Des lieux de ressources :**

- le CDI de votre lycée / Possibilité de passer un questionnaire d'intérêts professionnels (GPO2, inforizon)
- le Centre d'Information et d'Orientation de Cenon

☛ **Des sites internet :**

- www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine ; onglet « Formations/Diplômes » puis « [Fiches : Que faire après les bacs généraux et technologiques](#) » qui donne les noms des différents diplômes après chaque série

- lesmetiers.net

☛ **Des guides :** en particulier, vous recevrez le guide régional « Après Bac » qui dresse l'inventaire des possibilités d'études supérieures dans toute la région (distribution prévue en janvier 2015)

☛ Tout au long de l'année, les **COP** sont **présentes dans l'établissement** : lundi après-midi, mardi et jeudi **ainsi qu'au CIO** (le CIO est aussi ouvert pendant les vacances scolaires).

2^{ème} Trimestre : JE M'INSCRIS

① **Attention ! Certaines inscriptions sont précoces**, en particulier pour les **formations sociales et paramédicales**. Il faut alors retirer les dossiers dans les écoles spécialisées, et se présenter, au concours.

② **DOSSIER SOCIAL ETUDIANT** ⇒ **du 15 janvier 2015 au 30 avril 2015** (dates à confirmer)

Le dossier est à constituer sur le site www.crous-bordeaux.fr. Il permet de solliciter une bourse d'enseignement supérieur et un logement étudiant.

③ **PROCEDURE D'INSCRIPTION** ⇒ **du 20 janvier 2015 au 20 mars 2015**

La procédure d'inscription commence le 20 janvier pour **la plupart** des études supérieures (telles que classes préparatoires, BTS, DUT, licences universitaires...) sur le site www.admission-postbac.fr. Pour cela, vous devez vous munir :

- du **numéro INE (Identifiant National Elève)** ; il figure notamment sur le relevé des notes anticipées passées en classe de 1^{ère},
- d'une **adresse mail personnelle**,
- des **bulletins scolaires de 1^{ère} et Terminale**

Le site permet :

☛ à partir du 01 décembre 2014 : - de **s'informer** (date d'ouverture du serveur)

☛ à partir du 20 janvier 2015 : - de **créer et compléter le dossier élève**

- de **se porter candidat**

- de **valider ses vœux et imprimer ses dossiers**

Très important !! Ne pas oublier de noter le **numéro d'inscription** et le **code confidentiel** qui vous sont attribués. Ils sont à conserver précieusement tout au long de la procédure.

➤ Les dossiers complétés, accompagnés d'une lettre de motivation sont à renvoyer (par courrier ou procédure dématérialisée) dans les établissements concernés **avant le 2 avril 2015**, dernier délai.

➤ Pour l'université, il faut aussi remplir un dossier complémentaire appelé dossier « d'orientation active » afin d'obtenir un conseil sur votre projet (à partir du 20 janvier 2015).

④ **JOURNEES PORTES OUVERTES** ⇒ **rendez – vous à retenir**

Dans les établissements d'enseignement supérieur, elles sont essentielles pour compléter l'information grâce à des visites, conférences, rencontres avec les étudiants ou leurs professeurs.

CPGE dans les lycées Michel Montaigne, Camille Jullian, Nicolas Brémontier, Gustave Eiffel	fin janvier 2015 : mercredi après-midi et samedi matin
Salon de l'étudiant	9-10-11 janvier 2015 (parc des expositions à bordeaux lac)
UNIVERSITE / IUT : Journée du Futur Etudiant	Jeudi 22 janvier 2015
Formations de santé : J.F.E.	Samedi 31 janvier 2015 (matin)
Aquitec	29-30-31 janvier 2015 (parc des expositions à bordeaux lac)

3^{ème} Trimestre : JE SUIS MA CANDIDATURE

- Vérification de l'arrivée de vos dossiers dans les établissements demandés (du 05 mai au 8 mai 2015)

- Jusqu'au 10 juin 2015 : possibilité de changer l'ordre de vos vœux

- 3 phases d'admission : 23 juin 2015, 04 juillet 2015, 14 juillet 2015 : affichage des **propositions d'admission**.

Attention ! TOUT SE FAIT EN « LIGNE » ET VOUS ETES RESPONSABLES DE VOS DOSSIERS.

Bon courage pour cette année de Terminale

